



Avis d'ouverture

Les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Creuse et de la Gironde organisent, pour la Région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2021,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATEGORIE C) Avancement de grade

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert aux adjoints administratifs ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard le 31 décembre 2022 en application des dispositions de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
CDG de la Creuse Résidence Chabrières Rue Charles Chareille 23000 GUERET Tél. 05 55 51 90 20 www.cdg23.fr	Guéret ou ses environs
CDG de la Gironde Immeuble Horiopolis 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 www.cdg33.fr	Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVE ECRITE
Mardi 27 octobre 2020	Mercredi 2 décembre 2020	Jeudi 10 décembre 2020	Jeudi 18 mars 2021

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG choisi, selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).